

Communauté européenne de l'éducation, du travail et de l'entreprise

L'EUROPE FACE AUX DÉFIS DE L'EMPLOI DANS LES TERRITOIRES

Renouer avec les peuples européens implique pour l'Europe de relever le défi de l'emploi dans les territoires. Selon Confrontations Europe, une des réponses à cette question-clé pourrait s'inscrire dans une perspective de communauté européenne de l'éducation, du travail et de l'entreprise.

Dans cette rubrique :

Une des questions cardinales dans le cadre des élections européennes du 25 mai est sans conteste celle de l'emploi, sujet de préoccupation majeur des électeurs européens. Au regard des nouvelles dynamiques de compétences, formation, emploi sur les territoires, Marcel Grignard et Anne Macey esquissent quelques pistes sur ce que peut faire l'Union pour l'emploi. Emploi toujours : Peter Hartz dessine les grandes lignes de son projet-pilote « Europatriés » pour lutter contre le chômage des jeunes en Europe. Énergie-climat enfin, sujet-clé pour une croissance durable : André Ferron et Claude Fischer s'interrogent sur l'ambition du compromis que la Commission a cherché à obtenir sur la Stratégie 2030. **Anne Macey**



© Fotolia.com / Guillaume Besnard

Si l'Europe a du mal à avancer, c'est que les Européens peinent à définir leur vision au-delà de leurs intérêts nationaux, avons-nous dit en conclusion de nos Entretiens Économiques Européens (EEE) du 20 mars dernier consacrés à « *La valorisation de l'investissement humain : formation, mobilité, emploi* » tenus au Comité économique et social européen à Bruxelles. Les divergences sont importantes et il est difficile de dégager une vision commune. Pourtant, elle répondrait à une attente forte à l'égard des institutions européennes. La principale responsabilité tient au fait que les États-nations font écran pour les citoyens et que notre horizon reste borné au niveau national. Le diagnostic est partagé : la situation actuelle, incertaine, déstabilise du fait de la crainte du futur créée par ce profond bouleversement que constituent la crise et la mondialisation. Or, nous ne pouvons chercher notre salut dans une « Europe de la protection » et du repli sur soi alors que nous sommes tous interdépendants, imbriqués dans des chaînes de création de valeur mondialisées et fragmentées dans différents pays à la fois. Ni dans le refus démagogique de « l'austérité », ou la dénonciation de boucs-émissaires alors qu'il nous faut réduire nos dettes pour ne pas vivre sur le dos des générations

EMPLOI

actuelles et futures. L'Europe n'utilise pas son potentiel humain. Dans la crise et la mondialisation, c'est le moment de requalifier travailleurs et chômeurs européens au lieu de licencier ou de laisser les gens dans des emplois qui ne permettent pas de rester demain compétitifs. Il nous faut engager des investissements considérables dans le capital humain pour faire face aux défis de l'innovation, de l'industrie et des services de demain.

De fait, la grande inadéquation des compétences avec deux millions d'emplois vacants en Europe et 26 millions de chômeurs (jeunes notamment) exigent un changement d'approche. Plus que d'une « adéquation » – trop statique – des compétences et des besoins d'emplois, c'est d'une interaction nouvelle entre formation et emploi dont nous avons besoin, à la lumière des mutations. Nous aborderons donc trois questions : le développement des compétences, la territorialisation et ce que peut faire l'Europe face à ces nouvelles dynamiques sur les territoires européens.

Co-construire les compétences

La Commission européenne n'est pas restée inactive : Lisbonne restait trop orientée vers l'excellence, EU2020 s'est davantage tournée vers la question cardinale du développement des compétences. Mais force est de constater la carence dramatique de nos systèmes d'éducation et de formation (professionnelle et continue) alors que les États (les plus puissants surtout) ne veulent pourtant pas que l'Union ait le pouvoir de provoquer des réformes. Il nous faut renouveler profondément nos systèmes de formation, les tourner

délibérément vers l'Europe et le monde et vers les besoins actuels et futurs de nos sociétés en matière de biens et services. C'est à la base, et non par les voies de l'élitisme, que les pistes de solution doivent être recherchées, avec en particulier le développement de l'apprentissage et de la formation tout au long de la vie pour tous, en lien avec l'appropriation des technologies, et non pas seulement Erasmus + qui bénéficie encore principalement, malgré les efforts, aux plus aisés, aux mieux connectés.

Dans cet esprit, la place croissante du territoire dans l'anticipation et l'accompagnement des mutations professionnelles attire notre attention. Beaucoup reste à faire : les entreprises qui sont venues témoigner lors des EEE démontrent que si les choses avancent, peu de moyens sont mobilisés pour préparer l'avenir dans la périphérie des entreprises. Il y a pourtant besoin de réinventer l'entreprise, sa fonction, sa finalité, la place de ses parties prenantes et leur implication dans des responsabilités d'intérêt public plus importantes. Les difficultés auxquelles elles sont confrontées (désaffection pour les métiers de l'industrie, concurrence pour les talents, défi démographique, restructuration ou reconversion...) peuvent être de puissants moteurs d'incitation à bâtir leur écosystème local, nouer des partenariats et tisser des liens avec les collectivités publiques pour devenir des moteurs de développement de leurs territoires, comme en témoignent entre autres les initiatives de la Banque Postale, d'entreprises de l'énergie et de la construction navale (EDF, GDF-Suez, STX...) ou des PME/ETI comme Eolane.

Cela exige une ouverture plus grande des acteurs institutionnels à l'égard des entreprises. Les exemples de co-construction des

compétences sur les territoires sont à valoriser. Loin d'une approche statique de rapprochement de l'offre et de la demande de travail, c'est une vision dynamique partagée entre entreprises et territoires qui est recherchée comme l'illustrent les expériences de régions comme les Pays de la Loire, la région de Göteborg ou l'Emilie-Romagne. Le fait que cette dernière ait compétence législative en la matière n'est pas anodin dans sa capacité à développer une solide infrastructure éducative à disposition des entreprises de la région pour le développement des compétences dont elles ont besoin. Encore faut-il créer les conditions pour leur permettre de se brancher sur des réseaux non exclusivement nationaux.

Co-investir

L'Europe en tant qu'espace de vie commune intégré peut constituer un point d'appui pour relever ce défi. Il en va ainsi notamment de l'élaboration d'un marché transitionnel européen du travail s'appuyant sur une infrastructure d'accompagnement des travailleurs. Reste que le refus de donner à l'Europe une vraie compétence en la matière (« une faute » nous dit Philippe Herzog) explique au moins partiellement pourquoi les initiatives de la Commission se tournent vers la seule facilitation de la mobilité géographique et non de parcours permettant de combiner formation et accès à un meilleur emploi. Eures demeure un outil de transparence et non de mobilité construite, dans la mesure où il ne prévoit pas l'infrastructure d'accompagnement des transitions professionnelles. La mobilité¹⁾ est un sujet de controverses dans le cadre des élections européennes. Ambivalente, elle est positive quand elle permet d'aller ailleurs s'enrichir de l'expérience de

l'altérité, elle est négative quand elle est vécue comme une contrainte, surtout quand elle est non réciproque entre pays européens. D'où l'importance, pour préserver l'intégrité de la zone euro voire de l'UE, de co-investissements de solidarité active pour la formation et l'emploi, notamment dans les pays qui ont le plus besoin de redresser leur socle industriel et de services.

L'un des problèmes est que l'architecture de l'Union repose encore sur une union concurrentielle. Tout le défi est de faire en sorte que des pays qui ne se font plus la guerre, mais qui se font des concurrences acharnées, sociales, fiscales, acceptent de jouer la coopération. Il appartient à la Commission européenne de mettre en place les incitations nécessaires pour mettre en demeure les acteurs de faire ; et aux États membres de lever les barrières. Cela rendrait l'Europe visible là où l'on vit et ferait évoluer son image d'instigatrice de mobilités que tous ne sont pas en mesure de négocier en facilitatrice de la construction d'écosystèmes favorables à l'emploi.

Dans un contexte de financements publics contraints, ces réalisations appellent une mobilisation des financements privés et publics. Le défi est double : combiner ces fonds, mais aussi utiliser ces co-investissements de formation et d'emploi en cohérence avec la construction d'écosystèmes d'innovation, d'industries et de services et leur connexion dans toute l'Europe. Tous ces efforts sont au cœur de la nouvelle croissance durable dont nous avons tant besoin. 

Marcel Grignard et Anne Macey
Vice-président et secrétaire
générale de Confrontations Europe

¹⁾ Sur la mobilité des migrants des pays-tiers et le marché du travail, lire l'article d'H. Syed en page 32.